

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL DE QUARTIER BARLET-CENTRE / FAUBOURG DE CAMBRAI

Date	MARDI 20 FEVRIER 2024
Horaires	18H30 – 20H30
Lieu	HOTEL DE VILLE – HALLE AUX DRAPS

Etaient présents :

- M Maxime DECUPPER-LAUD, adjoint au maire, en charge des quartiers « Barlet-Centre / Faubourg de Cambrai » et « Entre 2 Scarpe » ;
- M Eric SEMINSKI, directeur général adjoint des services en charge des affaires immobilières, de l'hygiène et la salubrité ;
- M Julien NONNON, chargé de la démocratie locale à la mairie de Douai ;

Collège habitants :

- Mme Bénédicte CASIER ; M Thomas CLARISSE ; Mme Dominique COURTOIS ; M Pierre DUBEAUX ; M Nicolas FROIDURE ; Mme Laurie GROS TURZ ; M Aurélien KLUZIAK ; Mme Fabienne LOYEZ ; Mme Marie Paule VENVILLE ;

Collège Associations :

- Mme Myriam GLABS ;

Collège acteurs économiques :

- Mme Sylvie DEBREYNE ; M Claude-Franck LEROY ; Mme Gisèle TAMAKLOE ;

Etaient excusés :

- M Gérard BAILLIET ; Mme Maryse CARLIER et M Lucas PLOUVIER membres du conseil de quartier Barlet-Centre / Faubourg de Cambrai ;

Etaient absents :

- M Khalid AIT LASRI membre du conseil de quartier Barlet-centre / Faubourg de Cambrai

1 INFORMATIONS

• **Présentation du permis de louer et du permis de diviser**

Le directeur général adjoint en charge des affaires immobilières, de l'hygiène et la salubrité fait une présentation détaillée des dispositifs « permis de louer » et « permis de diviser » qui a été lancée le 26 janvier dernier et pour lesquels une partie du quartier Barlet-Centre / Faubourg de Cambrai est concernée.

Un dépliant reprenant l'ensemble des éléments sur ces deux dispositifs est disponible auprès de la mairie et sur le site internet de la ville au lien suivant : <https://www.douai.fr/permis-de-louer>.

• **Présentation de la nouvelle cartographie des bureaux de votes**

Pour les prochaines élections, la ville a procédé à une réorganisation de certains bureaux de vote. Pour le quartier Barlet-Centre / Faubourg de Cambrai le changement de bureau de vote concerne :

- Les électeurs du bureau 37 qui votaient initialement à l'école Jean Jaurès voteront désormais à l'école maternelle Mme de Sévigné.
- Le périmètre du bureau 11 est élargi avec l'intégration des électeurs résidant sur le Boulevard Pasteur et sur la place l'Hérillier.

• **Carte « J'ai un animal seul chez moi »**

Présentation de l'initiative « j'ai un animal seul chez moi », une petite carte qui permet en cas de problème de signaler la présence d'un animal domestique seul à son domicile et d'indiquer les personnes de confiance à contacter. Les membres du conseil de quartier sont invités à parler de cette initiative autour d'eux et à distribuer des cartes aux habitants intéressés. En cas de besoin des cartes supplémentaires peuvent être fournies.

• **Programme « mes vacances à Douai »**

Pour les vacances d'hiver, la ville propose de nombreuses activités du 24 février au 10 mars 2024. L'ensemble des animations proposé est à retrouver dans le programme « Mes vacances à Douai » disponible en version papier et consultable sur le site de la ville : <https://www.douai.fr/mes-vacances-douai>.

• **Présentation des nouvelles modalités de fonctionnement des conseils de quartier et modification de la charte**

La commission des 8 Conseil de quartier s'est réuni le samedi 13 janvier 2024 et a notamment travaillé sur une mise à jour de la charte des conseils de quartier afin d'intégrer les demandes de modifications exprimées par les différents conseils de quartier. Les ajustements proposés sont :

- ⇒ L'officialisation des groupes de travail, permettant notamment aux conseils de quartier d'intégrer à leurs travaux des habitants ;
- ⇒ La possibilité d'intégrer des membres dans les conseils de quartier en dehors de l'assemblée générale de renouvellement partiel, si des sièges sont libres ;
- ⇒ L'ajustement des règles de démission d'office ;
- ⇒ La modification du fonctionnement des conseils de quartier avec l'instauration des principes de saisines et d'auto-saisines ;

- ⇒ La clarification et simplification des règles du tirage au sort impliquant la suppression des collègues.

Désormais les ordres du jour se découperont en 4 temps (information, auto-saisines, saisines et autres sujets) et sont collaboratifs, les membres des conseils de quartier sont invités à les compléter en amont de la séance du conseil de quartier.

Concernant le fonctionnement, chaque sujet que le conseil de quartier souhaitera porter, fera l'objet d'une sollicitation individuelle écrite sous forme de courrier à l'attention de M le Maire (auto-saisine). Pour chaque auto-saisine, le conseil de quartier pourra mettre en place un groupe de travail et s'il le souhaite y intégrer des habitants afin de formaliser la demande le plus précisément possible et si possible émettre des propositions. Chaque courrier d'auto-saisine sera enregistré dans un logiciel permettant d'avoir une traçabilité et fera l'objet d'une réponse écrite. Sur le même principe, la collectivité pourra solliciter les conseils de quartier pour leur proposer de travailler sur un sujet précis (saisine).

Un soutien sera apporté par la démocratie locale pour la rédaction, le dépôt et le suivi des auto-saisines et saisines.

2 AUTO-SAISINES

Pour les auto-saisines, les conseillers de quartier ont été invités en amont de la présente séance à faire remonter toutes les demandes en cours ainsi que d'éventuelles nouvelles demandes afin d'avoir la liste la plus exhaustive possible.

Ainsi comme prévu par les nouvelles modalités de fonctionnement des conseils de quartier, des courriers formalisant précisément les demandes seront transmises prochainement à la ville pour traitement et réponse. Les sujets validés par le conseil de quartier sont :

- Opération « trottoir par crottoir » ;
- Aire de camping-car ;
- Plantations rue du 4 septembre ;
- Arceaux à vélos rue de la Mairie ;
- Installation de bennes aux points de dépôts sauvages ;
- Autocollants « déchets ménagers » ;
- Rencontre avec la police municipale ;
- Problème de nuisances rue des Glacis, C. Dutilleux et four à chaux ;
- Parvis du « Grand couple heureux » ;
- Multiplication des spots wifi gratuits en centre-ville ;
- Réaffectation du chemin des jardins Descatoires ;
- Installation d'agrès sportifs pour les seniors au parc Bertin ;
- Modification signalisation à l'aire de jeux du parc Bertin ;
- Intégration d'un critère « local poubelle » au permis de louer et diviser ;
- Implantation des bancs en ville ;
- Implantation des poubelles en ville ;
- Préparation de la fête foraine ;
- Plantations place du Barlet.

Concernant l'installation de toilette publique place Schuman, les membres du conseil de quartier prennent acte de la décision prise de les installer à cet emplacement mais regrettent que leurs remarques et inquiétudes n'aient pas pu être mieux prises en compte.

3 SAISINES

- Pas de sujet

4 AUTRES SUJETS

- **Proposition de projets pour le budget participatif**

Il est rappelé que pour cette première édition du budget participatif à Douai en 2024, ce sont les conseils de quartier qui peuvent soumettre des projets aux votes des habitants. Dans l'attente de la finalisation du dispositif, les conseillers sont invités d'ors et déjà à réfléchir à des projets qu'ils pourraient proposer pour leur quartier, d'autres quartiers ou à l'échelle de la ville. Des temps de travail spécifique seront prochainement proposés au conseil de quartier pour travailler sur ce point.